



Journée thématique
Changement climatique, pauvretés et vulnérabilités à l'échelle locale
22 novembre 2016 à Marseille

Le groupe régional d'experts sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur¹ (GREC-PACA) et le Laboratoire de sciences sociales appliquées (LaSSA), avec le soutien **du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**, organisé le 22 novembre 2016 une journée d'échanges au CD 12 intitulée « **Changement climatique, pauvretés et vulnérabilités à l'échelle locale** ».

L'objectif de la journée était de mobiliser les acteurs de la recherche scientifique, spécialisés sur les questions climatiques et les vulnérabilités, les acteurs institutionnels, les membres des collectivités locales des services de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'action sociale et de la santé, et les membres des associations et travailleurs de terrain en charge de ces questions dans leurs pratiques professionnelles.

La journée a réuni plus de 65 participants parmi lesquels :

- Des étudiants
- Des membres des collectivités territoriales (Région PACA, CD 13, mairie de Marseille, CPIE Aix)
- Des services de l'Etat (DREAL, ADEME, CNAM)
- Des membres d'associations (petits débrouillards, compagnons bâtisseurs, Fondations de France, CLCV)
- Des chercheurs (IRD, AMU, Centre Norbert Elias).

Après un mot d'accueil du vice président du Conseil départemental, **Bruno Genzana**, la première partie de la matinée a été consacrée à une introduction concernant :

- Les évolutions du changement climatique à travers le temps et la situation du changement climatique à l'échelle locale. Elle a été réalisée par **Joël Guiot**, membre du centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement et membre du GREC PACA, réseau organisateur de la journée.

¹ coordonné et animé par A.I.R. Climat : www.air-climat.org/grec-paca/decouvrir-le-grec-paca

- Une seconde intervention concernant les liens entre vulnérabilités, pauvreté et changement climatique a été réalisée par Johanna Lees, chercheuse au LaSSA et chercheur correspondant au Centre Norbert Elias.

En seconde partie de matinée, nous avons réalisé 4 ateliers dont vous trouverez ici la synthèse. Ces derniers ont été suivies d'une restitution collective en fin de journée qui ont été l'occasion de débats.

- **Atelier 1. Politiques publiques : comment articuler les politiques environnementales et sociales ?** Catherine **Paquette**, Chargée de recherche à l'IRD en Urbanisme et aménagement du territoire. Animation Julia Henin. 18 participants.

Dans cet atelier, nous avons pu constater que, pour articuler les thématiques sociales et environnementales, les gens font des efforts dans leurs pratiques mais rencontrent des difficultés pour faire évoluer les politiques. Il semble qu'il y ait plus d'intégration des enjeux environnementaux dans les secteurs du social que l'inverse. Cela est peut-être dû au fait que les personnes qui travaillent dans le social, avec des populations précaires, ressentent directement les problématiques liées à l'énergie et à l'environnement, alors que ce n'est pas le cas dans l'autre sens.

Dans les échanges qu'il y a eu, les thématiques abordées ont concerné principalement :

- le logement
- les transports
- l'urbanisme.

De manière générale, les participants ont témoigné d'une évolution des pratiques, de la mise en place d'approches de plus en plus systémiques, intégrées et transversales.

Les **freins identifiés** dans la mise en place de politiques publiques transversales, environnementales et sociales sont les suivants :

- Les problèmes liés à l'organigramme (services cloisonnés, compétences réparties entre le départemental, le régional et le national, tradition de l'administration française de centraliser les décisions...)
- Le manque d'articulation entre les institutions, les disciplines, et les corps de métier.
- La lourdeur des normes qui empêchent d'avancer. Les participants pointent d'ailleurs qu'elles peuvent même parfois être contradictoires.
- La primauté des enjeux économiques sur les enjeux environnementaux et sociaux.
- Les contraintes administratives : les politiques publiques ont des exigences d'évaluation quantitatives et demandent des solutions qui soient formulées techniquement, ce qui laisse peu de place pour la prise en compte du social.
- La difficulté à articuler les enjeux des différents groupes d'acteurs.

- Les différentes temporalités entre les politiques publiques et les pratiques, entre le champ environnemental (long-termiste) et le champs social (court-termiste).
- Les participants rappellent également que les populations les plus pauvres sont souvent lésées en premier dans les règles imposées pour l'environnement. Parce qu'elles ont peu de moyens, elles ont souvent des difficultés pour accéder par exemple à des équipements aux normes. Les participants témoignent également du fait que la prise en compte de la réalité vécue des plus pauvres est souvent difficile.

Les **solutions mentionnées** pour une meilleure articulation de ces deux types de politiques sont les suivantes :

- Travailler à l'échelle de projet, ou à l'échelle territoriale (exemple d'expérience positive par rapport à un Parc Naturel Régional).
- Travailler en priorité sur la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités afin d passer dans un second temps à une politique sociale et environnementale sur une échelle supérieur
- Les participants se sont également interrogés quant à la problématique de la formation. Est-ce que les nouvelles générations (exemple des étudiantes présentes) qui sont formées à une approche transversale vont participer à changer les pratiques ? En réalité, il ne s'agit pas seulement d'avoir les connaissances, encore faut-il se les approprier et réussir à les mettre en place. Pour des jeunes qui arrivent dans une institution, il est difficile de faire changer les pratiques professionnelles déjà en place. Il faudrait donc proposer des formations tout au long de la vie, et à tout niveau, sur la transversalité. Il faudrait aussi dégager du temps aux travailleurs pour s'intéresser à la question, car pour le moment, ils le font sur leur temps libre.

En conclusion, ce qui manque encore, c'est un réel volontarisme politique de travailler de manière transversale.

Atelier 2. **Santé environnement/justice environnementale : inégalités, exposition, pollution, Sandra Perez**, maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, UMR ESPACE², Animatrice Johanna Lees, 10 participants.

La première partie de l'atelier a été consacrée à la définition relative d'une inégalité environnementale. Voici donc à quoi réfère le terme inégalités environnementales pour les participants :

- Un terme qui ne fait pas sens parce qu'il concerne la simple question des inégalités sociales.
- Le fait d'habiter dans des zones éloignées et à distance des services publics. Cette inégalité aurait ainsi tendance à augmenter les besoins en énergie.
- Le fait d'habiter dans un logement dégradé
- Le fait d'être obligé d'habiter dans une zone délaissée ou polluée.

² Etudes des structures, des processus d'adaptation et des changements de l'espace

- Le fait de subir une inégalité conséquence du lieu de résidence et en lien avec l'environnement social.

Dans l'atelier de nombreux débats ont tourné autour de la question du logement, de l'habitat dégradé ainsi que de la précarité énergétique. Il apparaît que ces questions préoccupent les participants dans un contexte d'inégalités sociales croissantes.

Sandra Perez, spécialiste des inégalités environnementales, a rappelé ce qu'elle donnait comme signification au terme inégalité environnementale dans sa pratique professionnelle. Selon elle, et selon la littérature scientifique, une inégalité environnementale relève d'une inégalité d'exposition des populations à des polluants. Elle relève d'une exposition à la pollution qui a des conséquences sur la santé et produit ainsi des inégalités de santé. Elle a ainsi évoqué le fait que les définitions des participants relevaient pour elle, d'inégalités spatiales, résidentielles et contextuelles.

Ce fut l'occasion de rappeler ses actuels travaux de recherche. Actuellement, la chercheuse mène une enquête dans la zone de l'étang de Berre, à l'échelle de certains îlots IRIS de l'INSEE (îlots regroupées de l'information statistique). A partir d'indicateurs différents regroupant à la fois des données socio-économiques (niveaux de revenus par exemple), des données d'expositions (présence de polluants renseignés par Air PACA), ainsi que des données sanitaires concernant les maladies respiratoires, maladies cardio vasculaires ou relatives au diabète, la chercheuse avec son équipe tente de voir si, en fonction des différents îlots, il existe des disparités. Les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles. La chercheuse a rappelé que 48 000 décès prématurés par an étaient liés à la pollution atmosphérique.

Ce fut l'occasion pour Johanna Lees qui travaille également sur ces questions dans les villes de Fos sur mer et de Port Saint Louis, de rappeler certains résultats de l'enquête Fos EPSEAL, <http://fosepseal.hypotheses.org/>, qui témoignent, en effet dans la zone de prévalence de maladies chroniques tel que le cancer, les maladies respiratoires, le diabète de type 1.

De nombreux débats ont tourné autour de la question des choix individuels, des choix alimentaires. Les participants ont rappelé néanmoins que souvent les choix individuels relevaient de choix contraints. En effet, le thème de la société de consommation est ressorti à de nombreuses reprises. La question ne serait donc pas tant celle des comportements individuels de consommation mais celle du choix de société qui est actuellement celui d'une société de consommation destructrice pour l'environnement et la santé de ses habitants.

Les participants ont ensuite identifié les causes de ces inégalités environnementales ainsi que les solutions à envisager collectivement pour répondre à ces inégalités qui, souvent, sont en lien avec les inégalités sociales. Vivre à proximité d'un environnement pollué concerne majoritairement des populations peu diplômées, ouvrières qui sont amenées à travailler dans cet environnement.

⇒ Voici donc, selon les participants, la liste des causes de ces inégalités environnementales :

- Le peu de politiques publiques afin de réduire les sources de pollution

- La menace de la délocalisation des usines qui pèse sur les emplois locaux et donc permet aux industriels de se défaire en partie d'un système plus stricte de règles et de contraintes quant à la pollution.
- Le peu de politiques publiques en faveur du transport routier, qui permettrait de réduire les émissions de gaz à effets de serre.
- Le problème de la domination de l'économique sur l'environnemental, le social et le bien collectif à l'échelle locale mais également mondiale. Le problème du modèle économique de croissance.
- La question des normes européennes qui relèvent de normes économiques plutôt que de normes sociales et écologiques.

⇒ Les solutions à mettre en œuvre :

- Les participants incitent non pas à faire de l'éducation à des bons comportements mais plutôt de la médiation et de l'information auprès des populations afin de faire comprendre les enjeux. Mais ils rappellent que les solutions ne peuvent se restreindre à la seule dimension comportementale et individuelle.
- Ils en appellent à des politiques publiques en amont des problèmes, par exemple, à des politiques publiques en matière d'urbanisme qui prendraient en compte la question de la dépendance à la voiture. Ils insistent sur le fait que les documents d'urbanisme à l'échelle du territoire doivent inscrire ces enjeux dans leurs plans.
- Ils en appellent également au courage politique afin d'affirmer des normes strictes à destination des industriels.
- Ils invitent à accompagner les industriels ou les agriculteurs au changement
- Ils insistent sur le fait que les politiques publiques aujourd'hui doivent toutes être transversales.
- Certains ont proposé de favoriser les démarches de recherche citoyenne en impliquant les citoyens dans la définition de la question de recherche, dans l'analyse et l'interprétation des résultats.
- Ils en appellent à organiser la transition écologique et la transition économique ensemble.

Atelier 3. Changement climatique et impact sur la santé

Gilles Maignant, chargé de recherche CNRS/SESSTIM³, Faculté de médecine de Nice, animateur Philippe Rossello, GREC-PACA.

Onze personnes ont participé à l'atelier 3. La diversité des profils (santé, médecine, énergie, bailleur de fonds, gestion du risque, médiation scientifique, sociologie, urbanisme, climatologie, pollution marine, air) a favorisé la richesse des échanges.

Tous les participants pensent que le changement climatique a une influence directe ou indirecte sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Le manque de publications scientifiques et d'informations ciblées sur l'évaluation des impacts du changement climatique sur la santé (hors pollution de l'air plus documentée) a été mis en avant. D'une

³ Sciences économiques et sociales de la santé et du traitement médical

certaine manière, dans ce contexte de changement climatique, la santé devient une problématique majeure, avec une prise de conscience collective des bouleversements, mais il est aujourd'hui encore difficile de cerner les enjeux avec précision.

Les risques quant à eux sont mieux identifiés. En attendant de transformer les modes de production et de consommation de la société, il est primordial d'informer et de sensibiliser les citoyens. La mise en réseau des acteurs régionaux et locaux (chercheurs, collectivités, associations, organismes sociaux...) est essentielle pour favoriser la diffusion des connaissances. Expliquer, montrer, démontrer, convaincre, *etc.* sont des étapes incontournables pour faire émerger des solutions (adaptation, atténuation, dispositifs d'alerte, mesures locales, applications numériques dédiées...) à l'échelle régionale et locale. Les solutions préconisées doivent être adaptées au contexte local (territoire, ville, quartier...), car elles ne peuvent pas s'appliquer partout : exemple des toits végétalisés à Monaco qui favorisent le développement des moustiques.

Aujourd'hui, la société gère l'urgence et ne se projette pas. Il est important d'éviter les solutions qui ont un effet « pansement ». L'anticipation est une priorité pour l'aide à la décision. Quand un projet se monte, il s'agit de penser global et d'intégrer ainsi toutes les composantes, dont la maintenance des dispositifs qui représente un coût non négligeable à court, moyen et long terme. De manière générale, nous avons la capacité d'innover, de nous adapter au changement climatique et de limiter ses effets (le seul effort régional ne sera toutefois pas suffisant), mais il est nécessaire d'identifier les leviers politiques, sociaux, environnementaux et économiques pour protéger les citoyens, en particulier les plus vulnérables. Nous tendons vers une meilleure connaissance des enjeux liés à la santé et au climat, mais les efforts sont encore trop limités. Il faut renforcer cette tendance.

Le dialogue transversal et multidisciplinaire est essentiel pour trouver des solutions pertinentes et durables. Le coût sanitaire du changement climatique (et de l'inaction) à l'échelle régionale et locale doit être évalué avec rigueur pour montrer l'ampleur du phénomène en termes économiques. La mise en place de mesures favoriserait les économies et les investissements pour favoriser la transition énergétique et la croissance verte. Dans les appels d'offres publics, il convient d'encourager systématiquement l'interdisciplinarité (co-construction) pour répondre de manière efficace aux besoins et aux attentes des citoyens. Regarder ce qui se passe ailleurs, notamment sur la rive sud de la Méditerranée, est aussi une option pour favoriser les échanges à l'échelle du bassin, enrichir les débats, adopter des dispositifs robustes...

Parmi les propositions de l'atelier :

- diffuser les connaissances scientifiques sur les impacts du changement climatique sur la santé à court, moyen et long terme (informer, sensibiliser, faire savoir) ;
- organiser un concours innovation santé à l'échelle départementale ou régionale (applications et dispositifs en faveur de la santé) ;
- rédiger un guide des bonnes pratiques pour préserver la santé : végétalisation des espaces publics et privés (quelles espèces choisir, par exemple), précautions à prendre en fonction des situations, démarches à encourager, points de vigilance... Une grille d'évaluation (qualité de

son environnement intérieur et extérieur) serait associé à ce guide pour aider le citoyen à identifier les risques potentiels et à préserver sa santé ;

- enfin, un approfondissement du sujet (nouvelle journée thématique sous forme d'ateliers) est suggéré pour aboutir à des propositions concrètes et des partenariats privés-publics qui impliquent directement les citoyens.

Atelier 4. Précarité énergétique : une catégorie au prisme de l'environnement et des inégalités, Joseph Cacciari, doctorant au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES), Aix-Marseille Université.

Les participants de l'atelier ont discuté, pendant cet atelier, à la fois du problème de formulation du problème « précarité énergétique » en lui-même et de la réponse publique qui y est aujourd'hui apportée.

Sur le premier plan, les participants, après s'être questionnés sur la genèse de cette catégorie et sa définition, ont convenu que le problème était aujourd'hui encore relativement mal posé. Les participants s'accordent sur le fait que les critères de définition de la « précarité énergétique » sont discutables. Ils rappellent que le problème émerge dans un contexte où l'économie domestique des ménages change voir se métamorphose depuis à peu près trente ans. En effet, les dépenses et les inégalités liées au logement s'accroissent considérablement, et deviennent le premier poste budgétaire des ménages populaires ou « moyens ». Aussi, à l'avenir, peut-être conviendrait-il de parler d'inégalités sociales face à la consommation d'énergie en associant les dimensions du confort thermique intérieur et en discutant des standards ; du droit à l'énergie (chauffage, cuisson) et de l'accès au logement.

Sur le plan de la réponse publique, celle-ci apparaît aux participants plutôt comme un palliatif, le plus souvent mal adapté à l'ampleur des difficultés rencontrées par certains ménages en situation de « précarité énergétique ». De surcroît, les institutions ont leurs propres difficultés : baisse des budgets, gel des effectifs, politiques de management, qui conduisent parfois à négliger la pertinence de certains outils par souci d'économie financière – qui peuvent être légitimes. Les participants s'en réfèrent au programme SLIME (Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), le volet accompagnement à la consommation du FSE (Fonds solidarité énergie), etc..

En réalité, les participants rappellent que les deux problèmes sont liés. Sans un approfondissement du traitement des inégalités sociales face à l'accès à des logements décents, notamment moins énergivore, la réponse publique ne peut être qu'insatisfaisante ou insuffisante.

En termes de préconisations pour l'avenir, on peut pour aller dans le sens de cette dernière idée et retenir les trois suivantes parmi toutes celles proposées par les participants de l'atelier :

- Re - problématiser le phénomène tout en admettant que la définition actuelle est utile de manière provisoire (études, recherche-action) ;
- Développer une législation sur la décence énergétique des logements, comme il en existe sur la décence tout court ;

- Repenser l'action publique de résorption des difficultés économiques domestiques liées à l'énergie en remettant la focale sur les équipements et la structure de la consommation et plus seulement sur les « comportements » des individus.